



Communiqué de presse

Citoyens et groupes communautaires manifestent leur opposition à la fermeture du bureau de poste du quartier Pointe-Saint-Charles

Montréal, le 24 octobre 2007. En réponse à l'appel lancé par la Table de concertation Action-Gardien, plus de 120 citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles se sont rassemblés en face du bureau de poste, afin de manifester leur désaccord à Postes Canada. Ce dernier a décidé de fermer le seul bureau de poste du quartier dès le printemps 2008, et de le relocaliser sur la rue Bridge, près du pont Victoria.

« Ne jouons pas sur les mots. La relocalisation sur la rue Bridge est en réalité une fermeture pure et simple de services. C'est un lieu éloigné des zones résidentielles, non accessible en transport en commun, en permanence congestionné par le trafic automobile vers la Rive-Sud. Un bureau de poste est un service public de base, un service de proximité qui doit être accessible à tous, à distance de marche » affirme Karine Triollet, coordonnatrice de la Table Action-Gardien.

La position de Postes Canada est d'autant moins défendable que le bureau de poste rue Grand-Trunk est très utilisé par la population, les entreprises, les organismes et les commerces situés à proximité.

Entre 200 et 300 personnes par mois utilisent le service de mandats-poste, souvent parce qu'elles n'ont pas accès aux institutions bancaires et/ou ont des difficultés à lire et à écrire. Elles ont toujours pu compter sur les employés du bureau pour les aider dans leurs démarches. Aussi, près de 100 personnes et organismes communautaires possèdent une boîte postale, souvent pour des raisons de confidentialité et de sécurité, comme l'a expliqué Chloé Deraiche de l'organisme PasserElle qui intervient auprès de femmes victime de violence conjugale.

Le bureau de poste fait partie intégrante du quartier, il participe à la vie de quartier, au même titre que les écoles, les bibliothèques, etc... C'est un service public essentiel pour toute une communauté que Postes Canada décide de fermer pour des raisons de rentabilité, de réduction de coûts, et ce au détriment des services à la population.

Postes Canada veut ouvrir un comptoir franchisé dans Pointe-Saint-Charles s'il arrive à trouver un commerce intéressé, ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour Action-Gardien, cela n'est pas une solution acceptable : « une franchise serait une perte de services et un pas de plus vers la privatisation ».

Pierre St-Hilaire du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a pris part à la conférence pour affirmer qu'un « un comptoir franchisé dans une pharmacie ou tout autre commerce ne peut offrir un service équivalent et d'aussi bonne qualité que celui offert par les employés de Postes Canada. »

Le député du Bloc Québécois dans le district Jeanne-Leber, Monsieur Thierry St-Cyr, a confirmé son appui à la mobilisation car selon lui, « fermeture déguisée ou déménagement, les citoyens seront les grands perdants de cette décision ».

C'est en scandant des slogans tels que « *Notre bureau de poste, on y tient* » ou encore « *Pour une vraie vie de quartier, ça prend d'la proximité* » que citoyens et groupes communautaires ont conclu ce premier rendez-vous et annoncé la poursuite des mobilisations pour empêcher la fermeture du bureau de poste.

- 30 -

Source : Geneviève Grenier

Table de concertation Action-Gardien, 514-509-0795

Action-Gardien, table de concertation communautaire

- Karine Triollet : 514-509-0795
- Patricia Murphy : 514-932-6202

Député du Bloc Québécois, district Jeanne-Leber

- Thierry St-Cyr : 514-496-4885

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)

- Pierre St-Hilaire : 514-384-1204